

Revue de presse

Journal : La Broye

Date : 5 décembre 2024

Trois budgets déficitaires passent la rampe sans discussion

ASSEMBLÉES La Coreb, l'Ascobroye et l'ARBV ont fait le point sur les projets à venir, tout en faisant valider leur budget respectif.

CHEYRES

La grande salle de Cheyres a fait le plein d'élites politiques broyardes, jeudi passé. Se sont tenues respectivement les assemblées de l'Association des communes de la Broye fribourgeoise (Ascobroye) et l'Association Région Broye-Vully (ARBV), suivies de celle de la Communauté régionale de la Broye (Coreb). Au menu des délégués communaux: les budgets et un état des différents projets en cours.

Budgets déficitaires

C'est sans discuter que les budgets 2025 des trois associations ont été avalisés par les communes. La Coreb prévoit, de son côté, un déficit de 77 000 fr., contre 109 000 l'année précédente. Il est à noter que les charges du personnel vont augmenter l'année prochaine. Cela découle notamment d'une réorganisation des sept postes pourvus par l'association, ce qui a eu un impact salarial. Les cotisations communales ne vont toutefois pas évoluer, stagnantes à 8 fr. 50 par habitant.

Des déficits sont également annoncés dans les deux autres associations de communes, avec respectivement une perte de 47 000 fr. pour l'Ascobroye et de

6600 fr. pour l'ARBV. Ces pertes devraient être financées par les capitaux propres des associations, avec des cotisations elles aussi inchangées.

Soutien à la jeunesse

Le déficit d'Ascobroye comprend un montant de 20 000 fr., destiné à financer transitoirement des prestations socioprofessionnelles en faveur de la jeunesse. Rappelons qu'un tel service manque dans la Broye fribourgeoise, depuis la résiliation du programme Arcades de la Fondation Cherpillod en 2023.

Pour y pallier, Ascobroye avait alors mandaté le Réseau santé social de la Broye fribourgeoise (RSSBF) pour créer un projet, visant à accompagner des jeunes de 15 à 25 ans, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Chose qui avait été refusée par l'assemblée des délégués du RSSBF, en mai passé.

Face à ce refus, Ascobroye a dû remettre l'ouvrage sur le métier, en mettant sur pied un groupe de travail dédié à cette problématique. Si des solutions concrètes sont prévues pour 2026, il a été décidé de financer les 20% supplémentaires d'un poste d'une éducatrice, actuellement sous contrat avec la commune d'Estavayer, afin d'accompagner pour une année les jeunes dans les trois CO de la Broye.

Outre les budgets, l'aménagement du territoire a également animé les assemblées. Du côté

d'Ascobroye, le fonctionnement de la DIME (Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement) a suscité un débat auprès de certains représentants de communes, dont la révision du plan d'aménagement local (PAL) est toujours en cours.

Complexité ou lenteur des procédures, délais à rallonge et leur impact financier ont été explorés. «Il s'est senti aujourd'hui un certain ras-le-bol, a admis Nadia Savary-Moser, dorénavant ex-députée. La problématique est connue, sans être spécifiquement broyarde. Nous avons toujours eu de la peine à porter le sujet au Grand Conseil, malgré des questions écrites ou des motions. Selon moi, il est souhaitable que chaque district dispose d'une association de communes et que leurs présidents respectifs rencontrent Jean-François Steiert, conseiller d'Etat, afin de remonter leurs doléances.»

Des difficultés aussi du côté vaudois

De l'autre côté de la frontière, la révision des plans d'affectation communaux (Pacom) donne aussi du fil à retordre aux communes vaudoises. Le groupe d'échanges, mis sur pied par l'ARBV en 2023, connaît d'ailleurs un petit succès. «Il s'est réuni dernièrement à deux reprises, a constaté Christel Losey Mosimann, secrétaire régionale de la Coreb. Nous avons chaque fois

une quinzaine de communes qui font le point sur leurs procédures respectives.»

Les plans directeurs régionaux se font attendre

L'Ascobroye et l'ARBV continuent également de travailler leurs plans directeurs régionaux (PDR). Du côté fribourgeois, le dossier a été retransmis par la DIME, pour être réadapté. Le territoire d'urbanisme, certaines zones d'activité et la mobilité de loisirs sont les principaux sujets à revoir.

Prévue durant l'été passé, la consultation publique du PDR de la Broye vaudoise a été reportée au début de l'année 2025. La Direction générale du territoire et du logement (DGTL) a exprimé sa volonté de contrôler que ses remarques, issues de l'examen préalable, ont bien été intégrées au dossier. Ce dernier devra ensuite être validé par les exécutifs communaux, avec l'espoir d'une approbation du Conseil d'Etat en fin d'année prochaine.

Nouvelle commission

Finalement, les délégués des communes vaudoises ont entériné la création d'une nouvelle commission de déchets, au sein de l'ARBV. Pour rappel, les communes vaudoises doivent intégrer un périmètre de gestion des déchets. Cette création fait suite à la dissolution de l'ancienne commission des déchets de la Coreb en 2023.

■ BENJAMIN BULLIARD